



Bulletin de situation hydrologique



Août
2022

Sommaire

Résumé de la situation	01
Point météorologique	02
Hydrologie	04
Situation des retenues	07
Situation des nappes d'eau souterraines	08
Restriction des usages de l'eau – Propluvia	09

Résumé de la situation

La pluviométrie est toujours déficitaire avec un rapport à la normale de 77 %. Néanmoins suivant les secteurs, ce déficit est plus ou moins important : Haute-Loire/Drôme/Ardèche ont un déficit plus élevé, l'Allier a un cumul agrégé proche de la normale. L'hydrologie des cours d'eau est très impactée par ce déficit de précipitations et la météo enregistrée ce mois-ci. La quasi-totalité de la région présente des niveaux faibles, souvent inférieur au décennal sec.

Au niveau des eaux souterraines, sur le bassin du Rhône, les pluies orageuses du mois d'août sont comme attendu sans effet sur l'état des nappes, qui dans le meilleur des cas ne change pas ou se dégrade encore par rapport au mois précédent. C'est le cas notamment pour les quelques nappes qui avaient bien résisté à la sécheresse en se maintenant à des niveaux moyens, comme sur la Plaine de Bièvre Liers Valloire ou le couloir de Certines, où les niveaux passent sous la moyenne. La dégradation touche également la Basse vallée de l'Ain et la confluence Drôme Rhône, avec des niveaux bas qui se généralisent ainsi que la Plaine de Valence et la vallée de la Bourbre, avec des niveaux très bas. La situation reste critique pour la nappe de la molasse miocène du Bas Dauphiné, les alluvions fluvioglaciales de la Plaine de Roman, une partie du plio-quadernaire de la Dombes, la nappe des alluvions du Guiers Herrettang, ainsi que pour l'ensemble des aquifères karstiques de la région.

Dans le bassin de la Loire, malgré des pluies orageuses donnant des cumuls de précipitations efficaces relativement importants, la situation se dégrade encore sur la nappe de l'Allier amont dans le département de la Haute-Loire et reste critique sur la nappe du Devès. Au niveau de la nappe de la Loire des niveaux très bas commencent à être observés. La situation ne change pas en revanche pour la nappe de l'Allier aval qui reste en situation modérément basse à basse ainsi que pour la Chaîne des Puys, où les niveaux modérément bas restent majoritaires. La nappe du Trias reste en situation modérément basse.

août 2022

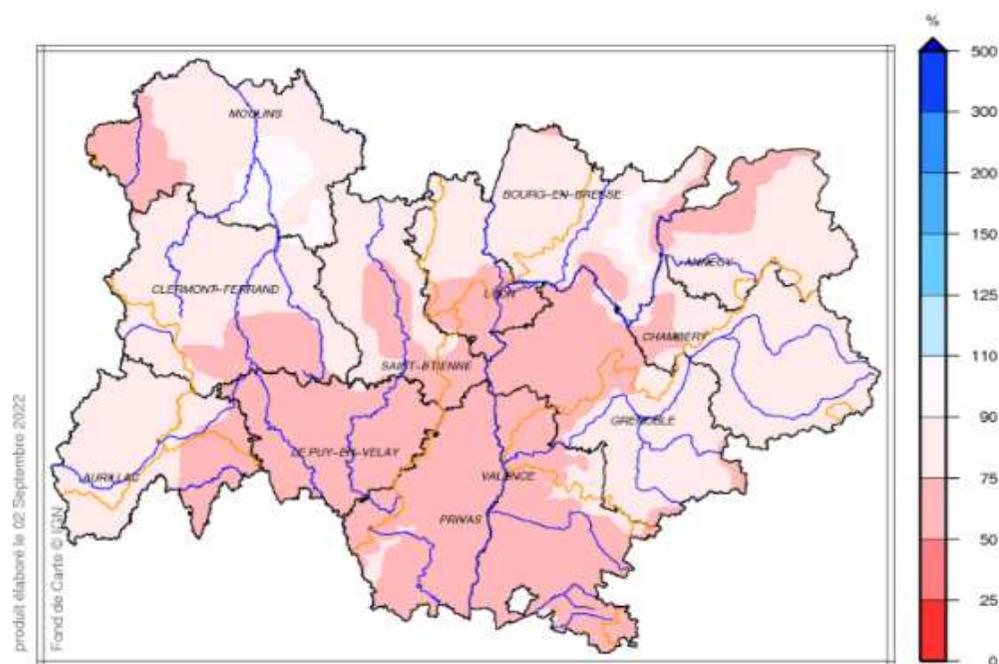
Point météorologique

Sur le bassin, le cumul de précipitations agrégées s'élève à 77,7 mm, soit un rapport à la normale de 90 % ; c'est le 24^e cumul le plus faible depuis 1959.

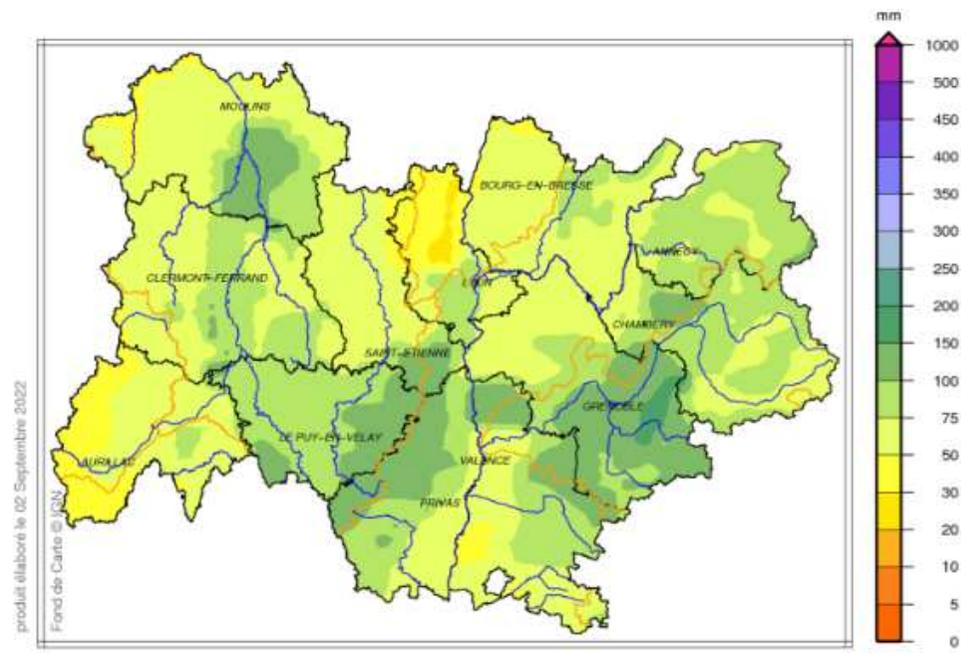
Les quantités d'eau sont disparates, du fait des situations orageuses qui ont touché inégalement le bassin : les cumuls sont compris entre 16,9 mm à Saint-Verand (69) et 184 mm à Autrans (38). L'ouest-Cantal, ainsi que les régions situées autour d'un axe Nord-Loire/Savoie

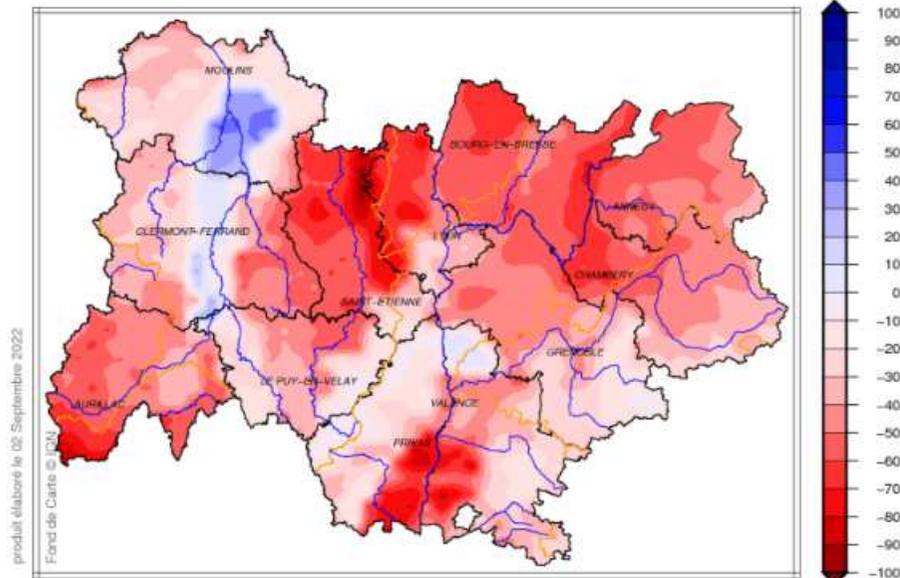
sont plus secs avec un déficit atteignant 30 à 50 %, localement jusqu'à 60 %. Globalement ailleurs, l'excédent s'élève entre 10 et 50 % ; mais par endroits il est tombé entre 2 et 3 fois plus que la normale : 176,6 mm à St-Sauveur (42) pour une normale de 65,2 mm). De forts cumuls sont parfois recueillis : 79,3 mm à Chapelle-St-Maurice (74) ou 74,8 mm à St-Flour (15) – record de la hauteur de pluie en 24 heures depuis 1988) le 5, 70 mm à Mazan-Abbaye (07) le 13, 61,4 mm à Nantua (01) le 18, 69,8 mm à St-Sauveur (42) le 25...

Rapport à la normale 1991/2020 des précipitations septembre 2021 à août 2022



Cumul de précipitations août 2022



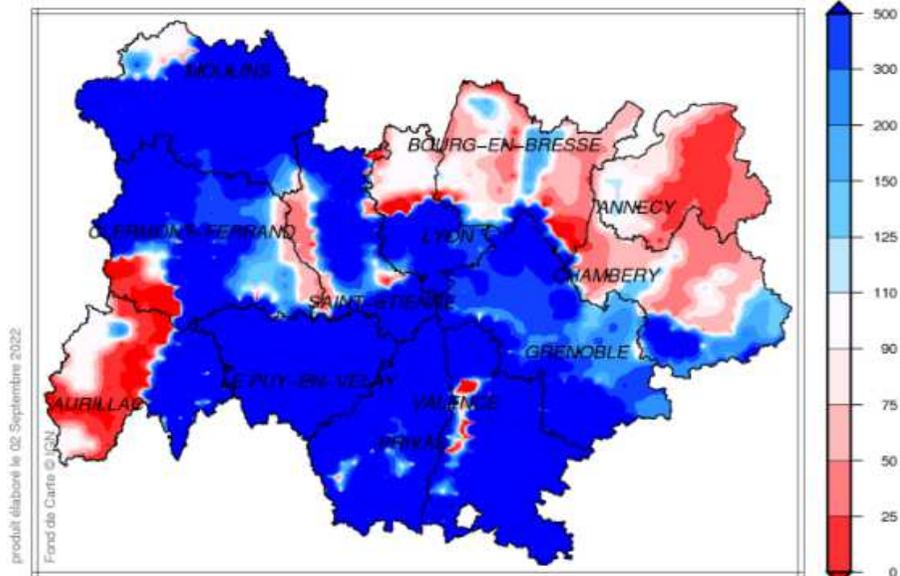


Écart pondéré à la normale 1991/2020 de l'indice d'humidité des sols – 1er septembre 2022

Situation au 1er septembre :

La majeure partie du bassin voit l'indice d'humidité des sols bien en dessous de la moyenne : entre -20 et -50 %, voire -70 à -80 % localement sur le sud de la vallée du Rhône, et sur les monts entre Loire et Rhône.

Cependant la vallée de l'Allier sur le Nord-Auvergne a un indice excédentaire, notamment le département de l'Allier (entre +30 et +50 %). Dans la Loire : du 21/07 au 13/08, l'indice est au plus bas (record sur toute la période) ; il remonte ensuite temporairement, puis se situe à nouveau du 28/08 au 01/09 au plus bas (record sur ces jours) (au 1er septembre : 0,16 pour une médiane quotidienne de 0,37). Dans l'Allier : l'indice est sous la médiane du 10/07 au 16/08, il passe au-dessus la médiane le 17/08, et le reste jusqu'en fin de mois en dépit d'une baisse à partir du 21/08 (au 1er septembre : 0,25 pour une médiane de 0,24).



Rapport à la normale 1981/2010 des pluies efficaces août 2022

Précipitations efficaces du mois :

Avec 16 mm de pluies efficaces agrégées sur le bassin, soit une différence à la normale de 5,9 mm, c'est le 24^e cumul le plus élevé depuis 1959. Néanmoins des disparités sont notables : entre les montagnes de l'Isère avec un cumul plus élevé, et l'Ouest-Cantal où ce cumul de pluies efficaces est négatif.

Situation depuis le début de l'année hydrologique (septembre dernier) :

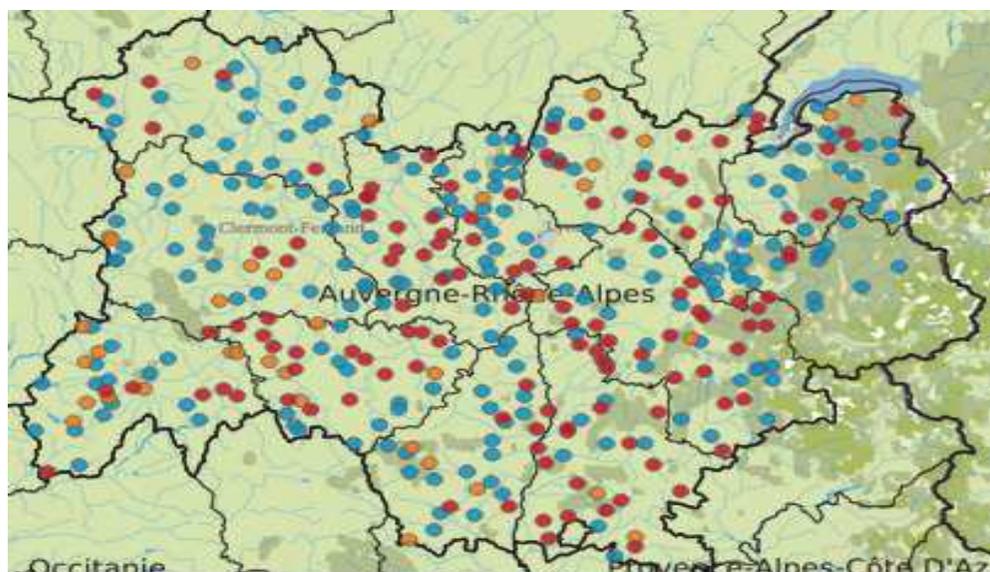
Les pluies efficaces depuis septembre sont déficitaires avec un cumul agrégé sur le bassin de 294,3 mm, soit un rapport à la normale de 53,3 % ; ce qui place cette période au 1^{er} rang des cumuls les plus faibles depuis 1959. Seul le centre de l'Allier est en excès (avec un rapport à la normale de 125 à plus de 150 % ponctuellement ; partout ailleurs ce cumul est déficitaire, plus ou moins sévèrement : et notamment dans le Cantal, Haute-Loire, Drôme, Ardèche et la Loire où le déficit est plus élevé localement (avec un rapport à la normale de 0 à 25 %).

ONDE (Observatoire National des Étiages)

Les têtes de bassin sont particulièrement sensibles en cette période de canicule. Les faibles précipitations cumulées aux fortes chaleurs ne permet pas d'améliorer les écoulements, du moins durablement. Le bilan du réseau ONDE pour le mois d'août

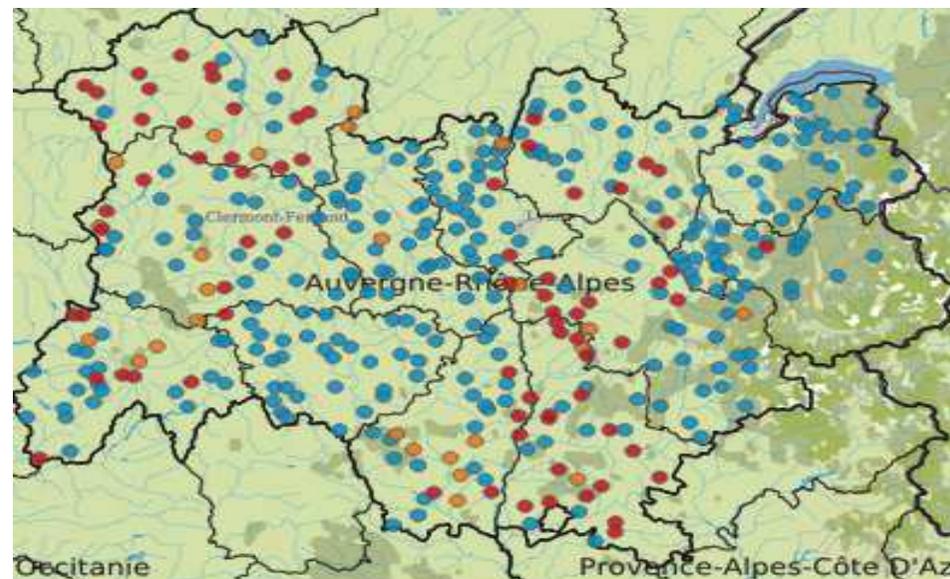
enregistre 29 % d'assec (34 % au mois de juillet) et 6 % d'écoulement non visible (10 % le mois dernier). A titre de comparaison, la situation était beaucoup moins dégradée à l'issue du mois d'août 2019, année marquée par un étiage particulièrement sévère. L'OFB souligne une forte mortalité piscicole, des pêches de sauvegarde sont organisées.

Cartographie de réseau de suivi ONDE pour le mois de juillet 2022 sur la région Auvergne-Rhône-Alpes



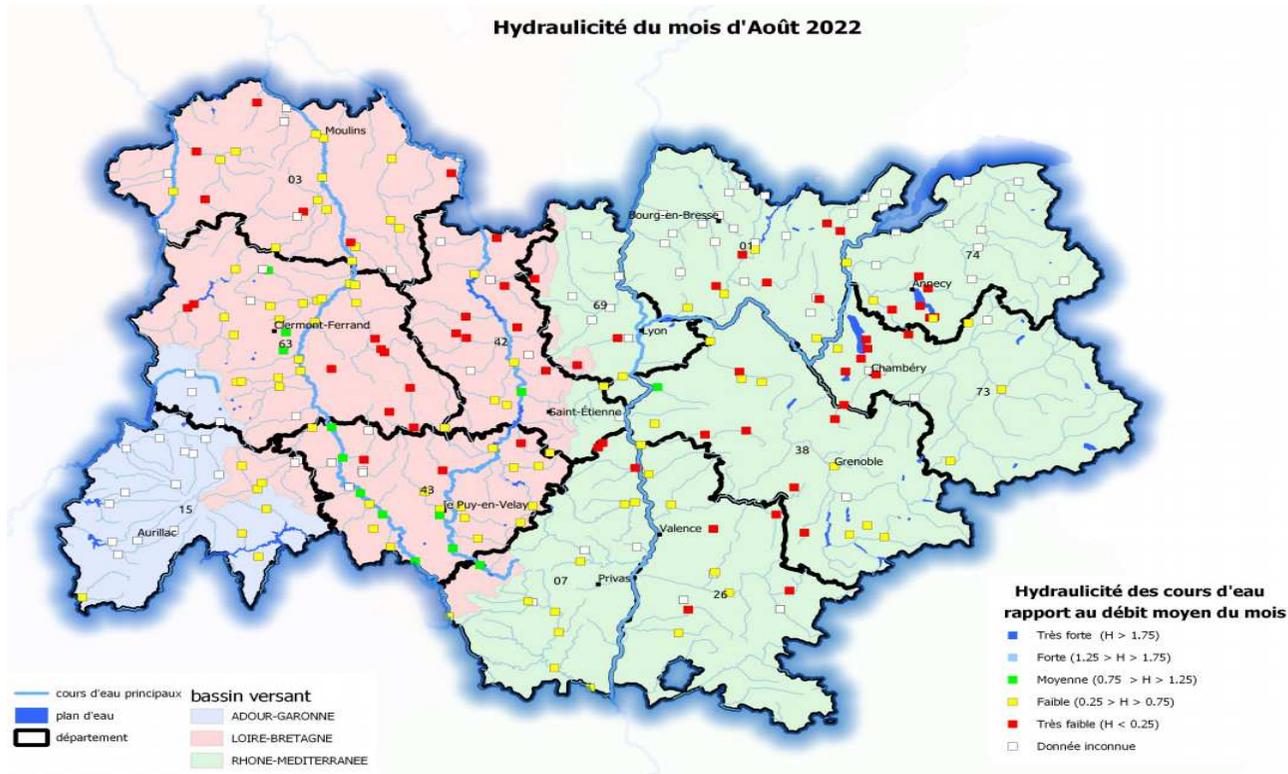
● Ecoulement visible ● Ecoulement non visible ● Assec
● Observation impossible ● Absence de données

Cartographie de réseau de suivi ONDE pour le mois de août 2022 sur la région Auvergne-Rhône-Alpes



● Ecoulement visible ● Ecoulement non visible ● Assec

Hydraulicit  du mois de juin 2022



Les pr cipitations orageuses enregistr es durant le mois d'ao t ont permis de l g rement am liorer la situation. Cependant, l'augmentation des d bits n' tait que transitoire en lien avec d'importants ruissellements ne permettant pas ainsi une r elle am lioration de l'hydrologie ou des milieux.

Au 1^{er} septembre, la majorit  des cours d'eau enregistrent des niveaux tr s faibles avec une hydraulicit  inf rieure a minima de 25 %   l'hydraulicit  moyenne voire tr s faibles. Certains secteurs enregistrent encore des d bits inf rieurs   20 % du d bit moyen mensuel.

Le d ficit de pr cipitation s'est fait ressentir sur la gestion des barrages. C'est le cas notamment des axes Loire et Allier (Naussac et Villerest) qui ont eu recours   des restrictions qui n'avaient jusque-l  jamais  t  n cessaires, ou encore sur le barrage de Grangeant qui a n cessit  des prises d'arr t  notamment pour interdire certaines activit s aquatiques. Les faibles d bits ont  galement conduit   d'importants probl mes d'alimentation en eau potable sur l'ensemble de la r gion. Plusieurs communes ont d   tre ravitaill es par camion citerne, interconnexion d'urgence ou encore par distribution d'eau en bouteille.

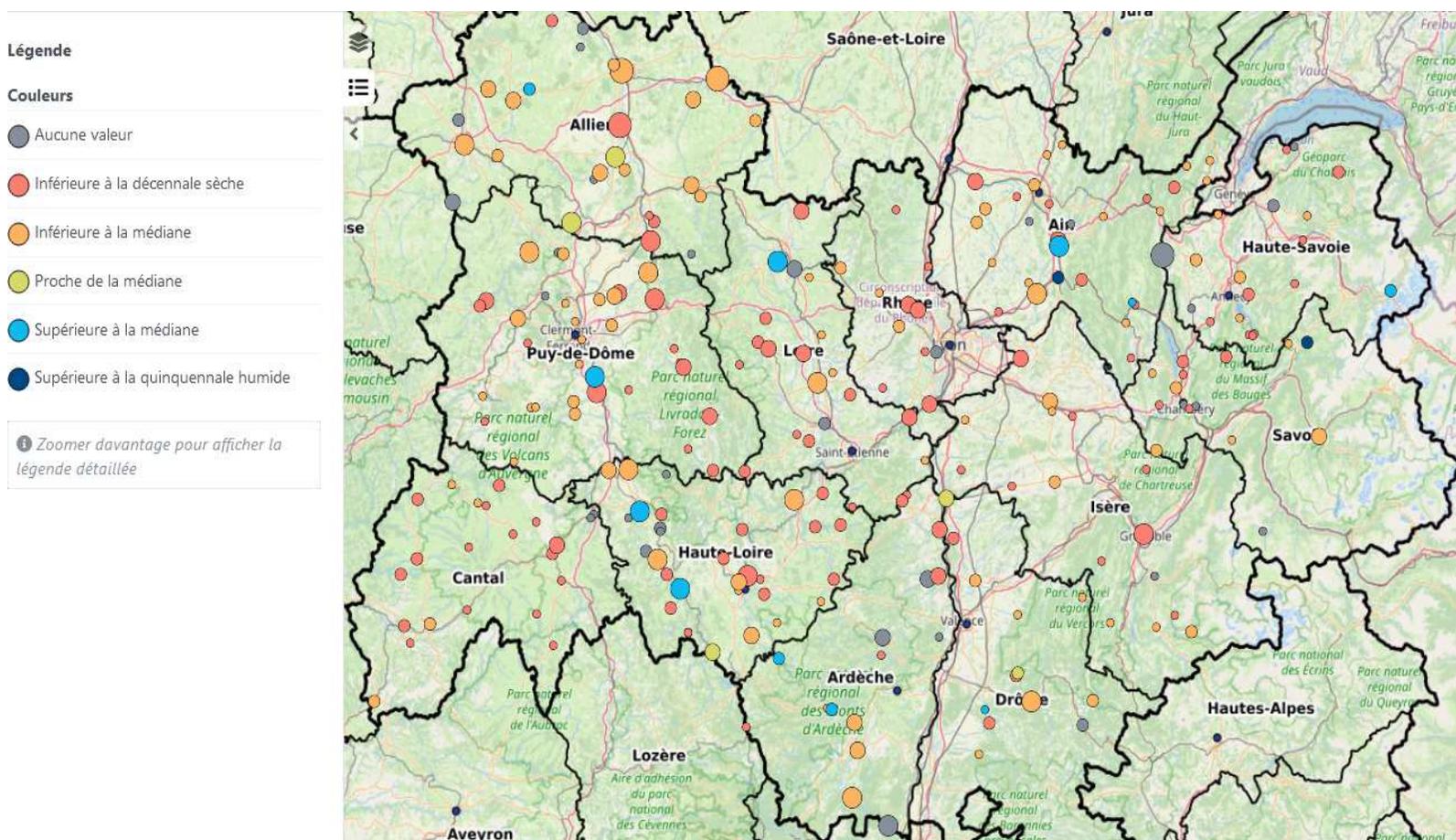
L' tiage s'inscrit dans la dur e et est particuli rement intense. Les pr cipitations attendues pour le mois de septembre seront d terminantes pour la suite de l' tiage.

VCN₃ : Bilan du mois de juillet

Sur l'ensemble de la région, les VCN₃ sont majoritairement très inférieurs aux normales. La majorité des stations enregistrent des niveaux caractéristiques d'années sèches à très sèches. Les précipitations intenses et sporadiques du mois d'août n'ont pas permis une réelle remontée des VCN₃ ce qui caractérise bien l'importante

et rapide diminution des débits des cours d'eau en lien avec les épisodes de canicule enregistrés.

Cet étiage se caractérise par sa précocité et son intensité.



Situation des retenues

Bassin Loire-Bretagne

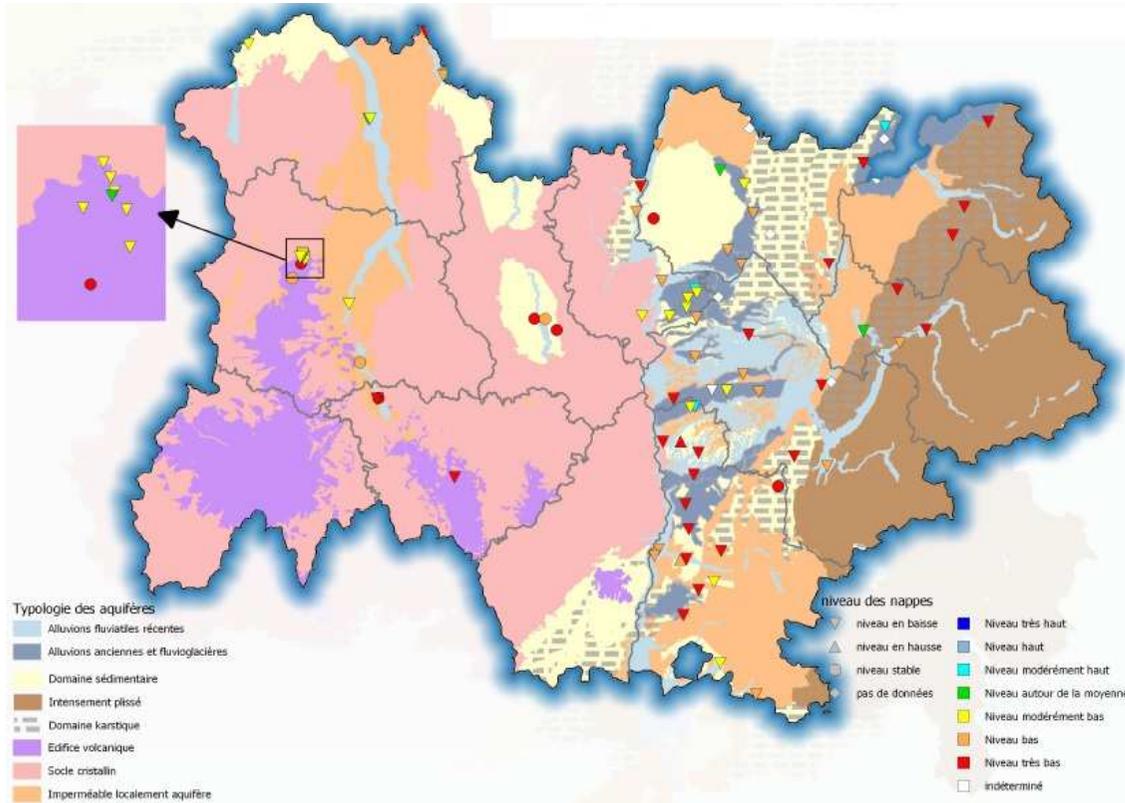
Au 01 septembre, le volume de la retenue de Naussac est de 102,94 Mm³ soit un remplissage de 45,69 % (55,64 % le mois dernier). Le volume de la retenue de Villerest est de 56,32 Mm³ (74,24 Mm³ le mois dernier). Les barrages enregistrent une baisse importante de leurs niveaux malgré. Les précipitations orageuses n'ont pas permis de stabiliser les niveaux.

Bassin Rhône-Méditerranée

Au 1er septembre, le taux de remplissage de la retenue de Vouglans est de 78,45 % (contre 81,96 % début août). Le taux de remplissage des réservoirs à vocation hydroélectrique des Alpes du Nord a fortement diminué. Ils présentent au 1er septembre 2022 à un taux de remplissage inférieur au décennal sec. Les retenues du Chassezac enregistrent un taux de remplissage de 49,78 % (contre 57,24 % le mois dernier).

Situation des nappes d'eaux souterraines

Sur l'est de la région dans le bassin du Rhône



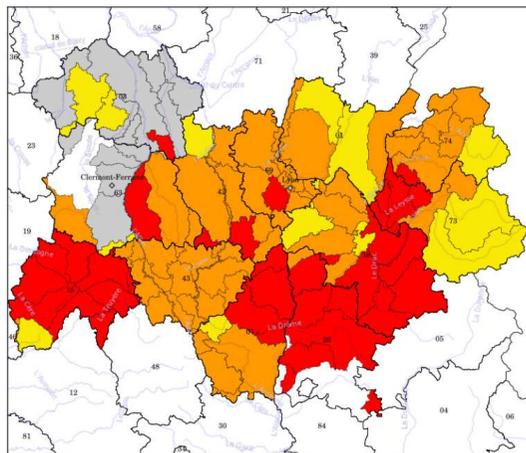
L'état des nappes évolue peu par rapport au mois précédent, sauf à se dégrader davantage dans certains secteurs. Ainsi la situation se dégrade sur la nappe fluvio-glaciaire de Bièvre Liers, Valloire, avec des niveaux partout en dessous de la moyenne et jusqu'à très bas, à l'aval de la Valloire. Il en est de même au niveau de la confluence Drôme Rhône avec des niveaux bas. Sur le couloir de Certines ou la nappe fluvio-glaciaire avait plutôt bien résisté jusque-là les niveaux passent en dessous des moyennes. Les niveaux bas se généralisent à l'ensemble du fluvio-glaciaire de la basse vallée de l'Ain. La nappe de la Bourbre plonge vers des niveaux très bas. La nappe de la Plaine de Valence passe également en situation très basse. La situation reste critique avec des niveaux très bas, pour la molasse miocène du Bas Dauphiné, notamment dans la Drôme des collines et dans la plaine de Valence. Les mesures de restriction et l'arrêt de l'irrigation, permettent quand même de limiter l'effondrement des niveaux en zone très influencées par les prélèvements d'irrigation, avec même des hausses de niveaux, très localement. Pas de changement, pour les couloirs de l'Est Lyonnais et la vallée du Garon, qui restent en situation modérément basse. Pas de changement non plus sur les vallées de Vienne toujours en situation basse. Dans la plaine de Chambéry les niveaux restent proches de la moyenne. Les aquifères du sud de la Drôme hors vallée de la Drôme restent en situation modérément basse à basse.

Sur l'ouest de la région dans les bassins de la Loire

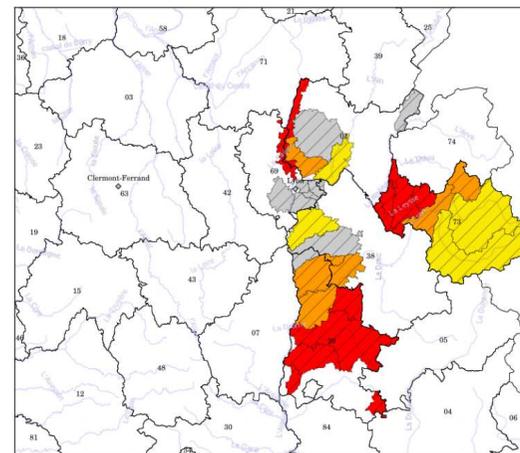
La tendance générale reste orientée à la baisse, sans changement majeur par rapport au mois précédent. Les niveaux de la nappe alluviale de la Loire dans le département de l'Allier se dégradent encore avec des niveaux allant de bas à très bas. Sur la nappe alluviale de l'Allier amont les niveaux restent très bas sur tout le département de la Haute-Loire, plus à l'aval dans l'Allier ils restent modérément bas à bas. Dans la Chaîne des Puys, les niveaux en dessous de la moyenne restent majoritaires, sans grand changement. La nappe du Devès reste toujours très basse toujours sous les minima historiques connus. La nappe des grès du Trias se maintient en situation modérément basse.

Restriction des usages de l'eau - Propluvia

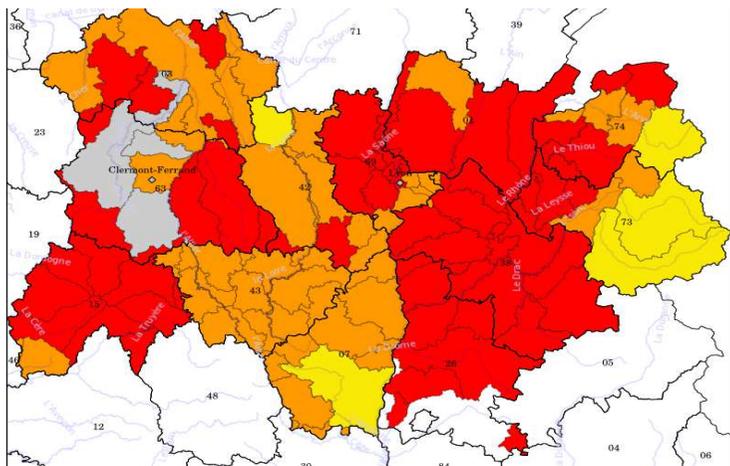
Carte des restrictions spécifiques aux eaux superficielles au 01/08/2022



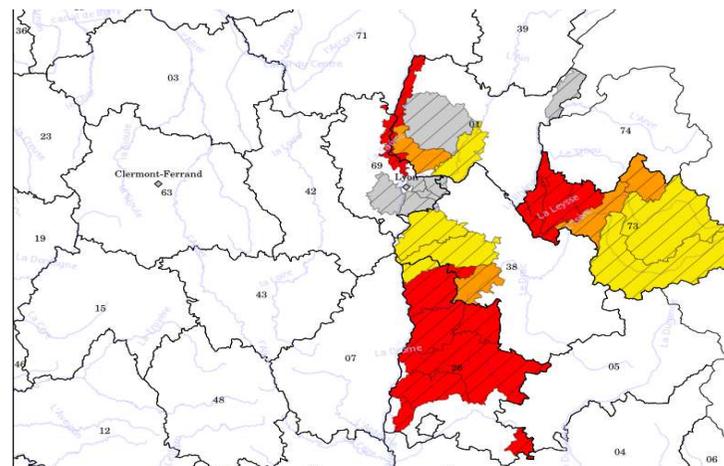
Carte des restrictions spécifiques aux eaux superficielles au 01/08/2022



Carte des restrictions spécifiques aux eaux souterraines au 01/09/2022



Carte des restrictions spécifiques aux eaux souterraines au 01/09/2022



Ce mois d'août, à l'instar des débits des cours d'eau, se caractérise par une nette aggravation de la situation traduit par le renforcement des mesures de restriction sur l'ensemble de la région.

Attention : En raison de problèmes d'incrémentation, les cartes Propluvia ne sont pas nécessairement à jour

Données consultables sur Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Adresse postale : 69453 LYON CEDEX 06

Service Eau, hydroélectricité, nature – Pôle Politique de l'eau

Contact : Pôle Politique de l'Eau

pe.ehn.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr